

Maxi Cuisine

LA CUISINE, UN PLAISIR À PARTAGER !



LES ESSENTIELS

Création : 1998
Périodicité : Bimestriel
Prix de vente : 2,80 €

CONCEPT RÉDACTIONNEL

Depuis juillet 2018, le titre offre à ses lecteurs une nouvelle formule axée sur le bien-manger, pensée pour être toujours plus pratique et encore plus gourmande.

Maxi Cuisine ré-enchanté la cuisine au quotidien, met en valeur les plaisirs de la table, investit le champ de la gourmandise et de la découverte tout en maintenant la convivialité au coeur du contrat de lecture.

Maxi Cuisine construit son succès sur les valeurs fortes de la marque Maxi : expertise, accessibilité, proximité et partage.

Maxi Cuisine, vous allez y prendre goût !

POSITIONNEMENT PUBLICITAIRE

Maxi Cuisine : Une Cuisine gourmande, saine et conviviale en toutes occasions.

DIFFUSION

118 313 exemplaires

Ventes Kiosques : **64 946 ex.** soit **55%** de la diffusion

(source : OJD 2019-2020)

Maxi Cuisine

LA CUISINE, UN PLAISIR À PARTAGER !



Création : 1998
Périodicité : Bimestriel
Prix de vente : 2,80 €

LES ESSENTIELS

AUDIENCE

1 621 lecteurs

dont 1 317 000 lectrices

(source : ONE NEXT 2020 V2)

PROFIL

MAXI CUISINE N°1 :

- Femmes (81%)
- Femmes 35-49 ans (24%)
- Femmes 35 ans et + (91%)
- Femmes 50 ans et + (67%)
- Femmes 65 ans et + (31%)
- Femmes Ménagères (95%)

BASE FEMMES

(source : ACPM ONE NEXT 2020 V2)

Maxi Cuisine

LA CUISINE, UN PLAISIR À PARTAGER !



PROFIL DU LECTORAT

ONE NEXT 2020 V2
Audience Totale : 1 621 000 lecteurs
Audience Femmes : 1 317 000 lectrices

Base : femmes	Effectifs (000)	Structure %	Pénétration %	Indices	Pop. française %
Femmes	1 317	81,3 %	4,8 %	156	52,1 %
Dont femmes actives	599	45,5 %	4,3 %	89	50,9%
Dont Femmes ménagères	1 245	94,5 %	5,3 %	112	84,7 %
Ages					
15 à 24 ans	39	2,9 %	1,1 %	22	13,3 %
25 à 34 ans	86	6,6 %	2,3 %	48	13,7 %
25 à 49 ans	400	30,4%	4,0%	83	36,4 %
35 à 49 ans	314	23,8 %	5,0 %	105	22,7 %
35 ans et +	1 192	90,5%	5,9%	124	73,0 %
50 à 64 ans	467	35,5 %	7,3 %	152	23,4 %
50 ans et +	879	66,7 %	6,4 %	133	50,3 %
65 ans et +	411	31,2 %	5,6 %	116	26,9 %
CSP Personne de Référence					
Agriculteur	19	1,4 %	5,3 %	111	1,3 %
Petit patrons	43	3,3 %	3,2 %	67	4,9 %
Aff. Cad. Sup	133	10,1 %	3,6 %	75	13,4 %
Prof. Inter	137	10,4 %	3,5 %	73	14,1 %
Employés	140	10,6 %	4,4 %	92	11,5 %
Ouvriers	227	17,2 %	5,0 %	105	16,5 %
Inactifs	619	47,0 %	5,9 %	123	38,2 %
CSP AB	313	23,7 %	3,5 %	73	32,4 %
Habitat					
Com. rurales	417	31,7 %	6,6 %	137	23,2 %
Agglo - 20 000 h	300	22,8 %	6,2 %	128	17,7 %
Agglo 20 à 100 000 h	150	11,4 %	4,3 %	90	12,6 %
Agglo > 100 000 h	321	24,4 %	3,9 %	82	29,8 %
IDF (UDA)	151	11,4 %	2,9 %	61	18,6 %
Province (UDA)	886	67,2 %	5,0 %	104	64,7 %
Enfant au foyer					
Au - 1 enfant de moins de 15 ans	300	22,8 %	3,7 %	77	29,5 %
Habitude de lecture					
Lectrices régulières	985	74,8%	-	-	-



CALENDRIER DES PARUTIONS 2020

N° de Maxi Cuisine	Dates de parution	Bouclage commercial	Remise Technique
138	30/12/2019	18/11/2019	02/12/2019
139	02/03/2020	20/01/2020	03/02/2020
140	10/04/2020	28/02/2020	13/03/2020
141	25/05/2020	14/04/2020	27/04/2020
142	03/07/2020	22/05/2020	05/06/2020
143	24/08/2020	13/07/2020	27/07/2020
144	28/09/2020	17/08/2020	31/08/2020
145	02/11/2020	21/09/2020	05/10/2020
146	28/12/2020	16/11/2020	30/11/2020

Pour plus d'infos sur le contenu, contactez nous :
01 47 70 90 66

Maxi Cuisine

LA CUISINE, UN PLAISIR À PARTAGER !



TARIFS 2020

SIMPLE

DOUBLE

EMPLACEMENTS STANDARD

Page	13 200 €	Double page	26 400 €
------	----------	-------------	----------

EMPLACEMENTS PREMIUM

4 ^{ème} de couverture	25 000 €	Double d'ouverture	36 100 €
2 ^{ème} de couverture/Face sommaire	23 000 €	1 ^{ère} double	31 600 €
3 ^{ème} de couverture	19 600 €	2 ^{ème} double	29 500 €
1 ^{er} recto	20 200 €		

AUTRES EMPLACEMENTS

FIRST

2 ^{ème} / 3 ^{ème} recto	19 500 €
---	----------

STAR

Recto Rubriques	17 500 €
-----------------	----------

AUTRES FORMATS

1/2 page	9 900 €	Double 1/2 page	23 600 €
1/3 page	8 500 €	(bandeau ou face face)	
1/4 page	6 500 €		

ENCARTS (COÛT AU MILLE)

2 pages	66 €	6 pages	88 €
4 pages	77 €	8 pages	101 €

Maxi Cuisine

LA CUISINE, UN PLAISIR À PARTAGER !



TARIFS 2020

AUTRES CONDITIONS

Espaces successifs + 15 %

DEGRESSIF VOLUME *

CA Brut à partir de	13 200 €	5%
CA Brut à partir de	39 600 €	10%
CA Brut à partir de	79 300 €	15%

* Applicable à l'annonceur ou au groupe d'annonceurs

CUMUL DE MANDATS **

A partir de	39 000 €	1%
A partir de	65 000 €	2%
A partir de	91 000 €	3%

** Applicable au mandataire, chaque dégressif est calculé sur le CA Brut Base Achat (après application des modalités éventuelles)

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Papier intérieur : 65g LWAG

Papier Couverture : 170g couché brillant offset.

Éléments à fournir : fichier au format PDF certifié sécurisé, sur CD + épreuve numérique de contrôle (cromalin digital, IRIS, Epson, etc.)

Date de remise : 4 semaines avant parution

Formats - Plein Papier (Largeur x Hauteur)

Double page



420 X 280 mm

Page



210 X 280 mm

1/2 page



105 X 280 mm

1/3 page



70 X 280 mm

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente de BAUER MEDIA REGIE sont applicables à tout ordre de publicité. Toute prestation accomplie par BAUER MEDIA REGIE implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

1 • Réserves

La publicité paraît sous la responsabilité des annonceurs. L'éditeur se réserve le droit de refuser, à tout moment, une insertion qui, par sa nature, son texte ou sa présentation paraîtrait contraire à l'esprit de la publication ou susceptible de provoquer des protestations de ses lecteurs ou de tiers.

Tout ordre d'insertion ne devient effectif que lorsque la Régie en aura accusé réception par écrit. Aucun emplacement ne peut être garanti sans paiement des majorations correspondantes. La Régie s'engage à ne respecter que les mentions d'emplacement figurant sur les accusés de réception.

La publicité de type rédactionnel devra obligatoirement porter la mention « Publicité » ou « Publi – communiqué ».

2 • Prix

Les prix en vigueur sont ceux définis dans nos grilles de tarifs.

Les montants indiqués dans nos tarifs sont hors taxes et seront donc majorés du taux de T.V.A. en vigueur.

L'éditeur s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment moyennant un préavis de trois mois, y compris pour les ordres en cours.

3 • Documents d'impression / Justificatifs

La qualité de reproduction ne saurait être garantie si les éléments d'impression parviennent à la Régie hors délais. Sauf instruction écrite contraire, les éléments techniques seront détruits un an après la dernière parution. Deux justificatifs par annonce seront adressés à l'annonceur et/ou à l'agence éventuellement mandatée dans le mois suivant la parution.

4 • Annulation / Report / Réclamation

Pour être acceptées, les demandes d'annulation ou de report devront être notifiées par écrit quatre semaines avant la date de parution, délai porté à six semaines pour les quatrièmes de couverture et les emplacements préférentiels.

La responsabilité de l'éditeur ne saurait être engagée si, pour des raisons indépendantes de sa volonté contractuellement assimilées à un cas de force majeure tel que défini par le Code Civil, il se trouvait dans l'impossibilité d'imprimer, de publier ou de diffuser tout ou partie d'un ou plusieurs numéros de la publication ou d'une ou plusieurs annonces de publicité.

Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée par écrit dans le mois suivant la parution.

5 • Facturation / Règlement

5.1 - Pour être à même de facturer un mandataire, ce dernier doit produire le contrat de mandat écrit le liant à l'annonceur. A défaut de précision quant à la durée du mandat, ce dernier est réputé être à durée indéterminée.

Lorsqu'un mandataire est facturé, un exemplaire de la facture est communiqué à l'annonceur. La facturation intervient à parution.

5.2 - Le règlement est demandé à la remise de l'ordre lorsque celui - ci émane d'un nouvel annonceur, d'un nouveau mandataire ou

lorsque le client n'a pas respecté une ou plusieurs échéances de paiement antérieures.

Lorsque le règlement est demandé à la remise de l'ordre, l'exécution du contrat par la Régie n'intervient qu'à l'issue de l'encaissement effectif.

5.3 - Dans les autres cas, le règlement des insertions a lieu :

- soit par chèque à l'ordre de BAUER MEDIA REGIE, soit par virement bancaire, à 30 jours date de facturation avec escompte de 1% (TVA sur escompte à reverser par vos soins).

- soit par chèque à l'ordre de BAUER MEDIA REGIE, soit par virement bancaire, à 60 jours date de facturation.

5.4 - En cas de retard de paiement, BAUER MEDIA REGIE, se réserve le droit de suspendre l'exécution des ordres. Pour tout retard de paiement, des pénalités de retard égales à trois fois et demi le taux d'intérêt légal en vigueur seront facturées et payables à réception de facture.

5.5 - En cas de mise en recouvrement des factures impayées par voie judiciaire ou forcée, le montant de celles - ci sera augmenté de 20% hors taxes, conformément aux articles 1226 et suivants du Code Civil, outre les pénalités, intérêts légaux et frais judiciaires éventuels.

Toutes taxes, existantes ou nouvelles, resteront à la charge de l'annonceur.

6 • Dégressifs et remises

6.1 - Dégressifs volume

Ces dégressifs sont réservés à l'annonceur ou au groupe d'annonceurs sur la base du chiffre d'affaires brut réalisé par lui ou par son (ses) mandataire(s) pour son compte.

Les droits d'asile sont pris en compte pour le calcul de ces dégressifs.

6.2 - Cumul de mandats

Ce dégressif s'applique au chiffre d'affaires brut réalisé dans l'année en cours par un même mandataire pour au moins deux annonceurs.

6.3 - Remise professionnelle

Les factures comportent une remise professionnelle de 15% calculée sur le net après dégressifs.

La régularisation du net à payer sera effectuée soit en fin d'ordre, soit en fin d'année.

7 • Cumul de mandats

En cas de non respect des Conditions Générales de Vente de la part du mandataire ou de son client en terme de délai de paiement, le versement du cumul de mandats est susceptible d'être remis en cause.

8 • Force majeure

La responsabilité de BAUER MEDIA REGIE ne pourra être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure.

A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code Civil.

9 • Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente est soumis au droit français.

A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de Paris, seul compétent.

Maxi Cuisine

LA CUISINE, UN PLAISIR À PARTAGER !



VOS CONTACTS

Création : 1998
Périodicité : Bimestriel
Prix de vente : 2,80 €

- **Anouk Diamantopoulos**
Directrice Générale 01 47 70 90 67 anouk.diamantopoulos@bauermedia.fr
- **Sabine Horsin**
Directrice de Publicité 01 47 70 90 74 sabine.horsin@bauermedia.fr
- **Sigrid Dubos**
Directrice de Clientèle 01 47 70 90 64 sigrid.dubos@bauermedia.fr
- **Chantal Merling**
Assistante commerciale 01 47 70 90 66 chantal.merling@bauermedia.fr
- **Angela Zucchelli**
Responsable Marketing et Communication 01 47 70 90 68 angela.zucchelli@bauermedia.fr
- **Solène Tafforeau**
Chargée d'Études Marketing et Communication 01 47 70 90 65 solene.tafforeau@bauermedia.fr